



OUVERTURE DES ASSISES DU TRANSPORT AÉRIEN

Le 20 mars seront officiellement ouvertes les assises du transport aérien. Elles sont placées sous le signe de la performance qu'elle soit économique, environnementale ou sociale, au service des territoires ou des passagers. Si ces cinq thèmes seront abordés sous forme de tables rondes au cours des prochains mois, l'objectif principal est de trouver des solutions pour que le « pavillon français » retrouve sa place tant sur les vols nationaux qu'internationaux.

En effet, alors que le trafic aérien est en forte hausse en Europe et en France, l'activité des compagnies aériennes françaises progresse peu, réduisant mécaniquement la part de celles-ci dans l'activité globale.

Plusieurs pistes sont régulièrement évoquées par les dirigeants des compagnies ou par différents rapports rédigés ces dernières années pour expliquer cette situation : taxe de solidarité dite « taxe Chirac », cotisations sociales élevées, coût de la sûreté à la charge des compagnies, redevances aéroportuaires, etc.

Avec un taux de redevance bien inférieur à ceux des grands pays européens, le coût du contrôle aérien français n'est de toute évidence pas un facteur à l'origine du manque de compétitivité des compagnies françaises. Le SNCTA saura le rappeler et, comme en 2014, il saura défendre le budget de la navigation aérienne s'il était attaqué.

La capacité du réseau aérien français sera probablement au centre des discussions lors de la journée consacrée à la performance de la navigation aérienne prévue le 13 avril. Le SNCTA y pointera deux freins à la croissance du trafic aérien : des systèmes de contrôle inadaptés et un sous-effectif s'aggravant encore jusqu'en 2020 ! Cette situation dégradée est le résultat de lobbying et de politiques publiques menées sans discernement. Les remèdes arriveront prochainement grâce aux recrutements du Protocole 2016 et à des budgets d'investissement qu'il faut pérenniser. Il faudra cependant du temps pour réparer les erreurs du passé.

LE SNCTA PARTICIPERA AUX ASSISES DU TRANSPORT AÉRIEN POUR Y DÉFENDRE UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ET LES MOYENS FINANCIERS NÉCESSAIRES AUX FUTURS RECRUTEMENTS ET À LA MODERNISATION CRUCIALE DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE.

